



## Rapport d'activités 2014

*L'asbl « Souffle un peu » organise des journées de loisirs et des nuits de répit pour enfants, adolescents et adultes polyhandicapés :*

*à la journée, un week-end, quelques jours, ...*

*« Souffle un peu » offre aux personnes polyhandicapées des moments de loisirs et une expérience enrichissante qui diffèrent de leur quotidien habituel.*

*Grâce à « Souffle un peu », les parents et les proches peuvent avoir un peu de répit, bref : « Souffler »*

*Reçu le soutien de La fondation Roi Baudouin, et*

Avec  
le soutien de la



Wallonie



rtbf.be



Agence Wallonne  
pour l'Intégration  
des Personnes Handicapées



CPAS Ville  
de Dinant

# *TABLE DES MATIERES*

- 1. Introduction et historique*
- 2. Buts du projet*
- 3. Description des séjours et des activités*
  - 3.1. L'offre de séjours et fréquentation*
  - 3.2. Les bénéficiaires*
  - 3.3. L'encadrement*
    - 1) La direction*
    - 2) Les accompagnants*
    - 3) La description de l'encadrement*
  - 3.4. Les activités organisées pendant les séjours et objectifs*
  - 3.5. Les garanties de la qualité de la prise en charge*
- 4. La gestion de l'asbl*
  - 4.1. La gestion pédagogique*
  - 4.2. La gestion administrative*
  - 4.3. La gestion comptable*
- 5. Financement et subventionnement de l'asbl*
  - 5.1. Les ressources de l'asbl*
  - 5.2. Recherche de fonds et appels à projet*
  - 5.3. Le bilan financier*
- 6. Nos « succès » et ... les difficultés rencontrées*
- 7. L'évolution des projets de l'asbl*
- 8. Les besoins de l'asbl*
  - 8.1. En personnel*
  - 8.2. En fonctionnement*
- 9. La promotion du projet*

## 1. Introduction et historique

L'asbl « *Souffle un peu* » a son siège social Avenue des Combattants, 20A à 5500 Dinant ; elle a été fondée en 2005, et ses statuts ont été publiés au moniteur le 18 novembre 2005.

L'objet social de « *Souffle un peu* » est le suivant (extrait du moniteur):

*L'association est un centre de répit destiné aux parents et enfants de famille comptant en leur sein une ou plusieurs personnes polyhandicapées.*

*L'association a pour but de permettre à toute famille d'enfant porteur d'un handicap de :  
disposer d'un point de chute pour souffler un peu ; offrir aux enfants polyhandicapés des loisirs ; être un relais en gardant l'ambiance familiale ; normaliser la vie des dites familles en offrant un encadrement aux personnes polyhandicapées et du temps libre à leurs parents et proches, réaliser avec les personnes polyhandicapées toute activité favorisant notamment l'éveil, le repos et l'épanouissement telles l'organisation de vacances, de séjours sportifs, culturels et éducatifs.*

Durant 13 ans, Madame Detinne, co-fondatrice de l'asbl, a été éducatrice responsable d'une unité de vie au Centre « Perce-Neige » - centre d'accueil de jour et de réadaptation fonctionnelle pour jeunes polyhandicapés. Elle connaît donc très bien les problématiques spécifiques aux personnes polyhandicapées.

Ces jeunes, atteints d'un handicap permanent et de grande dépendance, nécessitent une assistance quotidienne, pour l'alimentation, l'hygiène, les déplacements, ...etc, qui reste en grande partie à charge des parents, tout au long de la vie de la personne dépendante.

Le projet « *Souffle un peu* », dont l'intitulé résume son but, est né du constat par Mme Detinne du besoin criant de répit et de relais pour les parents. Elle a relevé le défi de leur venir en aide en organisant des week-ends et séjours pour enfants et adultes polyhandicapés.

De fin 2005 à janvier 2009, l'asbl a fonctionné grâce à la seule bonne volonté de volontaires. En décembre 2007, Madame Detinne s'est vue décerner le titre de « Namuroise de l'année » dans la catégorie « au service des autres ».

En 2009, des « Ateliers-Loisirs » ont été développés et soutenus de mars 2010 à mars 2011 par CAP 48, puis en 2011, 2012 et 2013 par La Wallonie, ça nous a permis d'améliorer notre flexibilité face aux demandes des familles.

Les journées sont ponctuées d'activités de loisirs.

« Souffle un peu » est un service agréé par l'AWIPH de mai 2013 à décembre 2013 en tant que SAPS (service d'accueil partiellement subsidié)

Depuis septembre 2013, des moments de Répit résidentiel « part-time » en semaine (trois jours et deux nuits de répit consécutifs) sont proposés à nos bénéficiaires vivant en famille. En janvier 2014, nous avons reçu un agrément Répit de l'Awiph. Cet agrément permet de stabiliser l'équipe et pérenniser l'offre.

En 2014, le conseil d'administration était composé de Madame Dominique Tallier et Messieurs Paul Boone, Frédéric Rouard, Jean-François Ledoux, Jean-Marc Van Rossem, Fabrice Despas et Julien Jenicot (Organigramme).

### **Assemblée Générale**

Detinne A., Moreau D., Boone P., Devinck B.,  
Burton D., Laloux V., Froidmont C.,  
Van Biervliet M., Lenain Y., Debras N.,  
Fripiat M., Jenicot J., Rouard F., Tallier D.,  
Dive C., Ledoux J-F., Paul M.

### **Conseil d'administration**

Boone P., Jenicot J., Rouard F., Tallier  
D., Ledoux J-F., Despas F.,  
Van Rossem J.M.

### **Equipe administrative et éducative (décembre 2014)**

Detinne Anne : coordination pédagogique et administrative  
Dehalu France-Anne : coordination administrative,

Delsaut Sylvie : éducatrice (CDI)  
Pickett Dominique : éducatrice (CDD)  
Dautremont Karen : éducatrice (CDI+CDD),  
Paquet Joëlle : éducatrice (CDI+CDD),  
Phan Thy Mi Chan : éducatrice (CDI+CDD)  
Hannard Bérengère : éducatrice (CDI)  
Jaquemin Aline : éducatrice (CDD)  
Hottias Justine : éducatrice (remplacement)  
Degaudine Céline : éducatrice (remplacement)  
Damoiseaux Mégane : éducatrice (CDD)  
Lessire Valérie : secrétaire administrative (CDI)  
Luesma Angélique : technicienne de surface (CDD)

### **Bénéficiaires**

## **Personnes polyhandicapées**

## 2. Buts du projet

Les personnes polyhandicapées demandent une attention de tous les instants. Leurs proches, souvent les parents, doivent assumer l'accompagnement permanent de la personne dans tous les gestes de sa vie quotidienne (soins, repas, déplacements, etc), ce qui mène à un épuisement tant psychologique que physique.

Afin de leur venir en aide, l'asbl « *Souffle un peu* » organise des journées de loisirs actifs et des nuits de répit, en semaine, les week-ends, mais aussi en période de congés scolaires. La durée des séjours peut varier d'une journée à quelques jours. Ils s'adressent tant aux enfants, qu'aux jeunes et adultes polyhandicapés.

C'est là son but premier : **offrir un temps de ressourcement et de répit aux parents et aux proches** de la personne polyhandicapée, et contribuer ainsi à l'amélioration de leur qualité de vie.

Au-delà du répit proposé aux proches, les buts de « *Souffle un peu* » sont aussi :

- **organiser pour les personnes polyhandicapées des moments de loisirs et des expériences enrichissantes** en leur proposant des activités ludiques, sportives, récréatives ou culturelles, **adaptées** à leurs handicaps et leur sensibilité de personnes différentes et extraordinaires.
- **favoriser l'épanouissement des personnes** en leur proposant des activités qu'elles apprécient - auxquelles elles ont parfois rarement accès - , de nouvelles expériences, de nouvelles rencontres, la découverte d'environnements différents de ceux dans lesquels elles évoluent habituellement, bref, en leur ouvrant d'autres horizons. Leur quotidien habituel est souvent très routinier et qu'il soit ainsi de temps en temps enrichi, c'est aussi pour elles « Souffler un peu ».

Outre l'épanouissement de la personne, « *Souffle un peu* » favorise également autant que possible l'intégration et la socialisation de la personne polyhandicapée.

Des activités à l'extérieur sont organisées le plus fréquemment possible : festivités locales, excursions, spectacles, ... ou tout simplement sortir faire des promenades, des courses, manger à l'extérieur ...

Les contacts et l'inclusion sociale sont favorisés, et au-delà, la sensibilisation de la société civile au polyhandicap, qui reste encore fort méconnu.

### 3. Description des séjours et des activités

#### 3.1. L'offre de séjours et fréquentation

**Nous offrons des prises en charge :**

- **25 à 30 week-ends par an**
- **Durant les périodes de congés scolaires**
- **en semaine, en dehors des congés scolaires :**
  - o **à la journée : « Ateliers loisirs »**
  - o **en résidentiel « Part Time » : séjours de 2 ou 3 jours**

**NB** : Les périodes de fermeture annuelle sont d'une semaine en janvier, une en juin et une en octobre.

Concrètement, chaque mois, nous adressons une page mensuelle avec notre offre de séjours et d'activités à toute personne ayant déjà participé au moins une fois, ou ayant manifesté de l'intérêt pour notre association et le souhait de rester informée de nos activités. Les familles disposent ainsi d'un « planning » pour s'inscrire le mois suivant, en fonction de leurs souhaits, leurs besoins et leurs moyens.

Pour répondre de manière la plus flexible possible aux besoins des familles de nos bénéficiaires, nous prenons les inscriptions à nos séjours « à la carte »  
Toutes les combinaisons sont possibles : une journée et/ou une nuit en semaine, une journée le week-end, un week-end complet, un plus long séjour pendant les congés scolaires, ...

#### **En 2014, notre offre de répit se répartissait comme suit :**

3 journées « loisirs » pendant les jours ouvrables ;  
8 séjours de 2 jours et 1 nuit consécutive en semaine ;  
7 séjours de 3 jours et 2 nuits consécutifs en semaine ;  
10 séjours de 3 jours et 3 nuits consécutifs en semaine ;  
3 séjours de 4 jours et 3 nuits consécutifs en semaine ;  
7 séjours de 4 jours et 4 nuits consécutifs en semaine ;  
Soit 35 séjours et 30 week-ends ;

Camps pendant les congés scolaires :

- Carnaval :1 séjour de 4 jours et 4 nuits
  - Pâques :1 séjour de 3 jours et 3 nuits  
:1 séjour de 4 nuits et 4 jours
  - En été :2 séjours de 3 jours et 2 nuits  
: 4 séjours de 3 jours et 4 nuits  
:2 séjours de 4 jours et 4 nuits  
: 1 séjour de 4 jours et 3 nuits
  - Toussaint : 1 séjour de 3 jours et 3 nuits
  - 2 séjours de 2 jours et 2 nuits aux fêtes de fin d'année (dont 1 placé sur un WE)
- Soit 14 séjours pendant les congés scolaires**

## Ces journées de loisirs actifs et journées de répit résidentiel ont permis d'offrir

	En répit awiph	Hors awiph
½ journées collectives	576	57
Journées résidentielles	763	64

Suite à notre agrément répit, l'Awiph autorise par bénéficiaire 50 journées résidentielles et 250h de ½ journées collectives.

Nous avons accepté la présence de bénéficiaires qui avaient dépassé le quota fixé par l'Awiph en sachant qu'ils ne prenaient pas la place d'une autre personne.

**Au total, nous avons pu offrir l'accueil suivant : 633 « ½ journées collectives » de loisirs actifs et 827 « journées résidentielles »**

**61 bénéficiaires y ont participé à des fréquences variables.**

Nombre de séjours - historique de la répartition								
Année	½ jours «Ateliers Loisirs »	Journées « Ateliers-Loisirs »	Week-ends	Camps et Mini-camps (congés scolaires)		Stages en Externat (congés scol.)	Nuits de Répit	Nombre total de séjours
2005	-	-	1	-		-	-	1
2006	-	-	8	2		-	-	10
2007	-	1	23	5		-	-	29
2008	-	-	18	2		2	-	22
2009	-	4	19	8		1	-	32
2010	13	30	21	11		-	10	85
2011	6	69	30	11		-	15	131
2012	-	113	28	11		-	11	163
	Nombre de journées « Ateliers Loisirs »		Week-ends	Séjours en semaine (période scolaire)	Camps et mini-camps (congés scol.)	Stages en Externat (congés scol.)		
<b>2013</b>	<b>63</b>		<b>26</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>117</b>
<b>2014</b>	<b>3</b>		<b>30</b>	<b>35</b>	<b>14</b>			<b>82</b>

**La différence des journées loisirs entre 2013 et 2014 s'explique par le fait qu'en 2013, nous organisons 63 journées de loisirs qui ont été remplacées par 35 séjours de minimum 2 jours et 1 nuit soit 107 journées et 89 nuits.**

Notre offre de séjours reste pourtant insuffisante :

**97 demandes sont restées insatisfaites** pour des raisons de manque de places disponibles (en toute grande majorité pendant les vacances scolaires et les périodes de fermetures des centres de jour) ;

1 refus pour séjour précédent impayé ; 1 refus pour une longue durée impossible à organiser.

Année	Week-ends	Camps et Mini-camps	Prise en charge la semaine	<b>Total</b> ( - ) = Non comptabilisées
2006	-	-	-	-
2007	-	-	-	-
2008	-	-	-	-
2009	-	-	-	17
2010	14	20	-	37
2011	20	23	-	51
2012	18	26	-	93
2013	13	8	-	46
<b>2014</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>97</b>

L'asbl est très attentive à la flexibilité de son offre de services. Nous essayons de répondre à un maximum de situations malgré les difficultés financières, familiales et/ou professionnelles des familles.

Nous répondons au mieux aux désirs propres de chacun, au rythme des personnes polyhandicapées, ou encore d'assurer l'établissement de la relation de confiance entre les parties.

En effet, la durée des accueils doit souvent être très progressive afin que chacun, famille, bénéficiaire et équipe éducative, s'adapte l'un à l'autre, chacun étant rassuré qu'un premier accueil d'une journée ou d'un jour et une nuit se déroule bien, avant d'envisager un accueil plus long.

En outre :

- des familles n'osent parfois pas franchir le pas d'un week-end ou d'un séjour. Après plusieurs accueils en journée, certaines ont par la suite inscrit leur enfant pour des séjours dormants, d'une nuit ou plus.
- l'aspect financier pèse fortement pour certaines familles. La possibilité d'inscrire leur enfant pour une partie d'un week-end, une journée précise pendant la durée d'un camp en fonction de leurs activités professionnelles, de l'aide possible de leurs proches, leur agenda familial ... leur apporte des solutions plus adaptées à leur budget.

Pour les jeunes vivants en familles 24h sur 24h, ou une grande partie du temps, la famille souhaite parfois une participation soutenue à nos activités de plusieurs journées et nuits par mois, mais doit y renoncer pour des raisons financières.

- l'entrée dans un service d'accueil résidentiel est une étape délicate à franchir pour la personne polyhandicapée et ses proches. L'expérience du répit en résidentiel est également une aide progressive et rassurante par rapport à la séparation en perspective. Parfois elle se fait après un long temps d'attente pendant lequel la personne est restée vivre en famille.

« *Souffle un peu* » reçoit des demandes de jeunes et adultes vivant 24h sur 24h à domicile, allant en centre de jour ou fréquentant l'enseignement spécial.

Si la majorité des demandes naît du besoin de « souffler » par les proches, le souci de favoriser l'épanouissement et la socialisation des personnes polyhandicapées en leur offrant de temps en temps l'occasion de « changer d'air » par des moments de loisirs adaptés (activités « sportives », récréatives, culturelles,...), est aussi bien présent.



### 3.2. Les bénéficiaires

Les bénéficiaires des séjours de « *Souffle un peu* » sont des enfants, des jeunes et des adultes polyhandicapés.

Une personne polyhandicapée est atteinte d'un retard mental modéré, sévère ou profond, auquel des déficiences sensorielles et/ou motrices sont associées.

A « *Souffle un peu* » nous mettons tout en œuvre afin que **toutes les personnes polyhandicapées** puissent être accueillies, même celles pour lesquelles une lourde prise en charge doit être assurée (soins importants, gastrostomie, trachéotomie, sonde,...).

A noter aussi que les personnes polyhandicapées ont souvent une santé fragile, ce qui peut les exclure régulièrement du milieu institutionnel. Dans certains cas, la famille ne trouve pas aisément d'accueil de jour adapté à ses besoins (souhait éducatif, distance géographique, type de handicap).

Les parents sont donc parfois amenés, par choix ou contraintes, à garder la personne polyhandicapée 24h sur 24h dans le milieu familial.

Catégories d'âges des bénéficiaires							
Année	- de 6 ans	6 à 9 ans	10 à 13 ans	14 à 18 ans	19 - 45 ans	+ de 45 ans	Nbre total de bénéficiaires
2006	2	4	6	5	1	-	18
2007	3	9	12	6	5	-	35
2008	3	8	14	7	4	-	36
2009	7	7	7	13	5	-	39
2010	7	7	12	10	20	8	64
2011 (*)	2	10	11	14	26	13	76
2012 (*)	2	6	10	14	33	20	85
<b>2013 (*)</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>57</b>
<b>2014</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>61</b>

Lieux de vie habituel des bénéficiaires (les jours ouvrables)							
Année	Centre de jour « Perce Neige »	Autre centre de jour	En famille	Enseignement spécial	Service résidentiel (pour jeune)	Service résidentiel (pour adultes)	Nbre total de bénéficiaires
2006	17	1	-	-	-	-	18
2007	29	2	1	3	-	-	35
2008	23	7	-	6	-	-	36
2009	26	7	-	5	-	-	39
2010	26	6	3	8	-	21	64
2011 (*)	22	6	3	9	4	32	76
2012 (*)	19	3	7	12	3	41	85
<b>2013 (*)</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>57</b>
<b>2014</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>61</b>

Suite à notre agrément répit, les bénéficiaires de centres résidentiels, ne sont plus « prioritaires ».

Le « **Nombre total de bénéficiaires** » - **61** - est le nombre de bénéficiaires qui ont participé au moins une fois à nos activités en 2014.

Si on ajoute les bénéficiaires qui ont un dossier ouvert chez nous, mais qui ne sont pas venus depuis 3 ans maximum (durée de validité de la convention), ce nombre s'élève à 82.

### 3.3. L'encadrement

#### 1) La direction

La direction est exercée par la fondatrice du projet, Anne Detinne, qui s'en charge depuis la création de l'asbl. Elle est en charge de la coordination pédagogique et administrative de l'asbl.

#### 2) Les accompagnants

Avant février 2009, les accompagnants étaient tous volontaires. Les séjours sont aujourd'hui encadrés et animés par des éducateurs engagés. En 2014, nous avons augmenté les prestations des éducateurs à 4, 86 ETP.

L'équipe éducative se compose aujourd'hui de 6 éducatrices à temps partiel supervisées par la coordination pédagogique.

L'équipe éducative est très souvent renforcée par des stagiaires et des volontaires.

stagiaire/éducateur A2	6
stagiaire/aide familiale	3
stagiaire/éducateur en fonction A1	3
stagiaire/éducateur en fonction A2	1
volontaire/éducatrice A3	1
volontaire/éducatrice A1	1
stagiaire/éducateur A1	1
volontaire/pensionnée	1

A noter que des étudiants d'un établissement d'enseignement secondaire technique de Dinant (section agent d'éducation) sont venus passer une journée en « observation », chacun à leur tour, afin d'avoir un premier contact avec le public polyhandicapé.

Cette expérience a été enrichissante et gratifiante dans la grande majorité des cas.

Bien qu'ils soient présents dans le cadre spécifique d'un stage d'apprentissage, les stagiaires sont néanmoins souvent d'une aide pratique précieuse (pour un transfert, aider à préparer les jeunes à une sortie, pousser une voiturette, ...), et c'est tout bénéfique pour eux car ils prennent part à la prise en charge de nos bénéficiaires de manière active très rapidement.

Nous favorisons le partenariat avec les stagiaires : de par leur contrat de stage, ils s'engagent à suivre un horaire défini, leur présence est donc mieux planifiée et plus certaine ; souvent il est plus facile de les « coacher » que les volontaires car grâce à leur formation en cours, ils ont certaines « bases » et une motivation particulière.

### 3) La description de l'encadrement

Une équipe d'éducateurs professionnels est responsable de l'accompagnement et de l'animation des séjours. La présence de stagiaires ou volontaires amène un renfort très utile.

La grande dépendance de la majorité de nos bénéficiaires exige la plupart du temps **un accompagnant par personne handicapée** qui n'a pas l'usage de la marche, ou qui marche très difficilement.

Dans un certain nombre de cas, deux éducateurs peuvent encadrer jusqu'à 4 bénéficiaires, à condition que deux d'entre-eux aient une certaine autonomie à la marche et et /ou les troubles de comportement de ces personnes s'y prêtent. Le type d'activité est proposé en fonction du niveau de surveillance nécessaire pour pouvoir assurer la sécurité, les déplacements, ...

Cet encadrement est indispensable si l'on veut offrir, au cours des journées passées à « *Souffle un peu* », des moments de loisirs adaptés aux personnes accueillies. Si nous désirons les rendre le plus actrices possible des activités qui leur sont proposées, c'est là un des principaux objectifs du projet pédagogique de l'asbl.

Sans cet encadrement soutenu, la prise en charge se résumerait à une simple « garderie » dans nos locaux au cours de laquelle repas et soins de nursing à dispenser « consommeraient » une grande partie du temps de prise en charge au détriment d'activités variées et de la possibilité d'activités à l'extérieur.

La fonction des éducateurs engagés est la suivante - *un descriptif de fonction a été distribué à chaque membre du personnel sur base duquel ont lieu les entretiens d'évolution* - :

- « faire connaissance » avec le futur bénéficiaire :
- assurer la mise en confiance du bénéficiaire et de ses parents ; assurer le lien avec la famille lors des accueils (contact, échange d'informations, ...)
- vérifier que toutes les informations utiles sont bien consignées dans le carnet de bord et la fiche médicale du bénéficiaire.
- à tour de rôle, un éducateur est désigné « responsable de séjour » : il devra établir le programme des activités culturelles et sportives en fonction des particularités des bénéficiaires présents. Assurer la bonne organisation logistique (préparation des activités, des sorties, coordination des détails pratiques - identification des besoins et répartition des ressources, ... ) ; le tout en concertation et collaboration avec ses collègues et la direction.  
Au terme du séjour, un relevé est établi (confirmation présence des inscrits, activités réalisées, encadrement : éducateurs, stagiaires, volontaires, remarques particulières, etc)  
Budgétiser les loisirs.
- encadrement des bénéficiaires lors des séjours selon un programme préétabli.
- participation aux réunions d'équipe : débriefing des rencontres des familles et visites en institutions, « feed-back » des accueils (gestion des difficultés rencontrées, observations, propositions d'améliorations, ...), propositions de projets, coordination des planning d'activités, coordination de l'organisation logistique, etc

- veiller à la supervision des accompagnants volontaires et des stagiaires qui les soutiennent dans leur rôle d'encadrement des bénéficiaires.
- participation à des réunions « techniques » et des formations.

Idéalement deux éducateurs seraient nécessaires pour assurer la surveillance en nuit. Dans le cadre de la gestion du personnel, une deuxième personne n'est pas envisageable sauf un volontaire. Pour l'instant, afin de palier à ce manque, Anne Detinne assure une garde téléphonique (elle reste joignable la nuit en cas de besoin).

### 3.4. Les activités organisées pendant les séjours et objectifs

Pour comprendre les journées à « Souffle un peu », il faut avoir bien à l'esprit la considération suivante :

Tout acte de la vie quotidienne est considéré comme activité : se promener, préparer des crêpes, savourer des plaisirs sensoriels (toucher des animaux en ballade, prendre le temps d'un massage avec une musique relaxante et autres stimulations sensorielles, ...)  
Aller se promener sur le marché, faire des achats au supermarché, faire les boutiques... est souvent une grande joie pour les personnes polyhandicapées qui sont souvent exclues de tous ces moments très habituels de la vie sociale, car toujours dépendantes d'une tierce personne pour les gestes les plus simples.

Dresser la table, faire la vaisselle, préparer le café, replier le linge, aménager sa chambre, prendre la douche ou le bain, rythment chaque séjour selon un planning adapté aux personnes polyhandicapées : il s'agit d'activités à part entière au cours desquelles les personnes sont invitées à être le plus possible actrices des situations qu'elles vivent.

Outre ces activités « de base », d'autres activités favorisant la stimulation sensorielle, le bien-être, l'éveil, la socialisation, ... sont proposées au cours des séjours et adaptées au public participant.

Et tout au long des activités qu'elle propose, l'équipe de « *Souffle un peu* » veille sans cesse à ne pas oublier de mettre la personne polyhandicapée au centre de ce qu'elle vit en la rendant toujours la plus **actrice** possible de ses soins, de ses déplacements, ... et en étant à l'écoute de ce qu'elle peut exprimer et des choix qu'elle est capable de poser.

Les ateliers culinaires ont une place importante : pour certains, apprendre de petites tâches qu'ils peuvent reproduire à la maison, la créativité, le goût et les odeurs, manipulation, ... et dégustation bien sûr, sont au rendez-vous et varient selon les thèmes !

Elles sont l'occasion de découvertes sensorielles : préparation d'une soupe (découverte des légumes - sentir, toucher ....- épluchage et découpe des légumes), parfois avec les légumes du jardin de l'asbl; mais aussi de faire la fête : « pierrade », gâteau d'anniversaire, cougnou de Noël, etc...

Les ateliers contes reviennent régulièrement, c'est un moment de détente et de repos qui rythme la journée.

La bibliothèque communale est un lieu fréquenté par l'asbl, et permet aux bénéficiaires de diversifier les découvertes, les rencontres. L'accès à la bibliothèque permet à l'équipe d'introduire les thèmes sélectionnés.

Les activités créatives.

Elles varient au gré des saisons, de la météo, des occasions (anniversaires, Noël, Halloween, fête des mères), etc ... et de l'imagination des éducatrices !

Bijoux, activité pâte à sel, Fimo ou terre glaise, peintures individuelle ou collective, collages et bricolages rythmés par la découverte de matières, de textures, de couleurs, de la nature, création d'instruments dit « lutherie sauvage »

Les personnes atteintes d'un handicap de grande dépendance sont très sensibles aux stimulations sensorielles (dites snoezelen) qu'elles soient douces et relaxantes, ou qu'il s'agisse de sensations fortes !

C'est ainsi que tout naturellement activités musicales, « spectacles », danse, sont des activités privilégiées à « Souffle un peu ».

Nos éducatrices organisent régulièrement de petits spectacles (notamment de clown) pour le plus grand bonheur de nos bénéficiaires qui parfois s'essaient à y prendre part. La participation active du groupe est encouragée autant que possible.

La très grande majorité de nos bénéficiaires adorent la musique, mais souvent aussi danser. Cette sensibilité est exploitée dans le choix des activités (« boums » et « thé dansant », atelier kinesthésique - être tiré, roulé, balancé sur de la musique - , « danse contemporaine », participation en discothèque, etc), mais aussi des animations à l'extérieur (Ateliers « piano » à l'académie de musique de Ciney, participation aux activités de « La Maison de La Pataphonie », etc...)

Les activités sportives sont aussi des stimulations sensorielles source de plaisir.

En outre, elles favorisent la socialisation, la collaboration, et bien d'autres compétences.

Nous proposons à nos bénéficiaires des activités variées.

En voici quelques exemples :

- « gym éveil »
- parcours psychomoteur » (cerceaux et coussins de couleur)
- jeu du « parachute »
- psychomotricité « découverte du corps »
- sorties à la piscine
- activité « balade en Joëlette »
- ateliers « parcours sportifs » (petits ateliers, 5 min par atelier : mini-basket, football, tennis, golf)
- sorties au bowling
- sport en salle de fitness à Dinant (vélo, tapis roulant, rameur,...)
- marche sportive



Les ateliers « bien-être et détente » sont l'occasion de :

- massages des pieds, des mains ;
- soins du visage, de bains de pieds ;
- découvertes des senteurs d'encens, d'ambiances feutrées avec musiques et huiles essentielles,... parfois avec fond musical ;
- atelier « beauté » (massage, masque visage, hydratation des mains, maquillage léger, manucure et coiffure).

Les ateliers « sensoriels » sont par exemple :

- choix de photos en rapport avec l'écoute de musiques
- toucher des matières dans les boîtes
- activité « senteurs » (découverte de parfums de terre, herbes, matières, fleurs, ...)

N'oublions pas le jardinage .... Quel bonheur !

Nous avons la chance d'avoir une petite terrasse qui nous permet de pratiquer cette activité dans de jolis bacs en hauteur et un petit parterre.

Plantations, mise en place de la nourriture pour les oiseaux, repiquage de fleurs et de légumes, arrosage, entretien, découvertes des saveurs et des senteurs -ciboulette, thym, romarin, fenouil, cueillettes pour ateliers culinaires de tomates, framboises, etc- autant d'activités au gré des saisons et de la météo.

La terrasse, c'est l'occasion de prendre l'air entre deux activités ou de profiter du beau temps en y faisant des petits jeux de ballons, d'eau ou même un barbecue !

Elle nous permet de participer à la vie « touristique » de Dinant lors de manifestations dans les rues (« les baignoires du 15 août », les feux d'artifices, les échos de la musique « jazz » sur les bateaux en été, challenge de jet-ski...)

Les sorties culturelles, un peu plus « extraordinaires ». Citons pour cette année 2015 :

- Cinéma avec « Ducobu » et d'autres, mais aussi au théâtre découvrir « le grand tout », « la nuit du coucou »,
- Cortège et à l'ambiance du carnaval de Hastière, Dinant et carnaval des ours à Andenne.
- Discothèque « L'Ozone »
- Dégustation en terrasse à Dinant, Bruxelles, Marche en Famenne, Beauraing
- Excursions au Domaine provincial de Chevetogne (marches, petit train, mini-golf, musée du NEM, barques, etc)
- Expo : « éclats de vie » à Ciney, « devoir de regard », « fenêtre sur cour », au centre culturel de Marche en Famenne, art « Adolphe wilette », expo sculptures sonores « MIM », « Trio »
- Echange inter institution, école : spectacle au centre « les Goélands », spectacle école Cousot, fête du printemps du Gardian, atelier protégé de Beauraing, école Félicien Rops, barbecue IMS Ciney, journée sportive du « Parnasse »
- Village st Nicolas à Aiseau
- Marches (Adeps, à la Base de Baronville, sur le Ravel
- Visite du château de Bouillon : spectacle de fauconnerie
- Marché de Noël : Namur, Maredsous, Liège
- Croisière sur la Meuse
- Grand jeu des pirates sur la bateau « Bayard »
- Visite de l'Autrucherie de Sorinnes
- Marché de Namur, Anhée
- Cirque Alexandre Bouglionne
- Visite Jardin d'Annevoie
- Visite des serres de Laeken
- Visite Grand place de Bruxelles
- Canimôme
- Journée au Fourneau St Michel
- Visite musée des beaux art à Bruxelles
- Le jardin des hiboux à Graide
- Visite des pompiers de Dinant
- Animalaine
- Draisines



- Jeu de piste « chemin d'Adolphe Sax »
- Festival « chimères et légendes à Mariembourg
- Parc animalier de Nîmes
- Journée découverte sur les personnes extraordinaires
- Journée récréative « abracadabra »
- Journée « jardin en mai » à Eghezée
- Journée du sport adapté FWSA à Philippeville
- Salon du fromage à Ciney
- Feu d'artifice à Dinant 21 juillet
- Journée au parc « l'O vive » à Dochamps
- Chemin de fer à vapeur des 3 vallées
- Labyrinthe de Barvaux « labyrinthus »
- Grottes de Han sur Lesse
- Concert jeunesse musicale
- Foire de Liège
- Insectarium
- Salon parallèle
- Journée action « commune propre »



### 3.5. Les garanties de la qualité de la prise en charge

#### 1) Bien connaître le bénéficiaire

Faire connaissance au préalable avec la personne est indispensable pour pouvoir lui offrir un accueil sécurisant et adapté à ses besoins particuliers.

L'asbl veille donc toujours à rencontrer et faire connaissance avec le futur bénéficiaire avant de l'accueillir.

Cette démarche se fait le plus souvent par la visite du futur bénéficiaire avec ses proches dans notre maison de Dinant.

Elle est un préalable incontournable pour pouvoir bénéficier des services de « *Souffle un peu* ».

Si nécessaire, une rencontre est organisée dans ses lieux de vie (institution, école, ...) avec les intervenants qui le connaissent bien.

Les premiers accueils sont souvent progressifs : d'abord une journée, puis un week-end, mais sans passer la nuit, 2 nuits au lieu de 3 lors d'un camp, etc...

Cette souplesse de prise en charge permet de rassurer les parents et offre si nécessaire un temps d'adaptation à la personne polyhandicapée.

#### 2) Assurer le suivi

Des réunions d'équipes se tiennent mensuellement. Au cours de celles-ci, la participation des bénéficiaires du mois est abordée.

Un point important y a été introduit et nous mettons un point d'honneur à le souligner : recueil de l'avis de l'équipe concernant l'amélioration possible de la qualité du service.

Des temps et moyens d'échanges entre les membres de l'équipe sont prévus lors des séjours (mise en place d'un cahier de communication interne de nuit et un autre, d'informations à transmettre aux familles).

Une boîte mail professionnelle permet des échanges entre tous les membres du personnel et les différents services liés à l'asbl. Ces courriels sont utilisés en soutien au travail d'équipe.

Depuis septembre 2013, l'équipe se penche sur la mise en place de « programmes individualisés » pour les bénéficiaires ayant un rythme de présence important. Cette démarche permet à l'équipe de se centrer davantage sur les besoins et les attentes du bénéficiaire et de sa famille, puisque celui-ci est établi en partenariat avec ces derniers.

#### 3) Soutien infirmier à l'équipe éducative

Depuis que nous sommes installés dans notre maison de Dinant, nous avons mis en place le soutien d'un service infirmier indépendant en renfort à l'équipe éducative pour les toilettes du matin et du soir, car la plupart d'entre eux présentent des pathologies lourdes.

Un œil expert étant un atout de plus dans ce type de prise en charge.

Lorsqu'un bénéficiaire nécessite des soins (infirmiers liés à une prescription médicale), nous sollicitons l'intervention de ce service.

#### 4) Formation continuée

L'équipe est en demande de formations continues concernant la prise en charge des bénéficiaires.

Par quels bouts prendre ses parents	2
sensibilisation à la loi sur le bien-être au travail et à l'utilisation de la bobet	1
gestion des ressources humaines pour les asbl de petites tailles	1
élaborer son plan de formation	1
snoezelen	5
manutention	2
comptabilité d'une asbl	1
gestion financière, budget prévisionnel	1

L'asbl a fait en sorte de pouvoir répondre à ces demandes de perfectionnement qui ont des répercussions directes sur la qualité du service (mise en place d'un plan de formation).

8 formations ont été suivies par 1 à 5 travailleurs

#### 5) Service traiteur

L'asbl fait appel à un service « traiteur » afin de fournir des produits frais, de qualité et de proximité. Ce service permet de suivre et mettre en place certains régimes alimentaires particuliers (sans gluten, sans lactose, etc...)

#### 6) L'entretien du bâtiment.

Afin de soulager l'équipe éducative qui l'assumait entièrement en fin de journée, l'asbl faisait appel 6h par semaine à l'aide d'un service d'insertion professionnelle.

Avec le développement des activités, « *Souffle un peu* », a eu besoin d'engager une personne à mi-temps pour l'entretien du bâtiment.

## 4. La gestion de l'asbl

Grâce à 3 postes - une coordination pédagogique (1 ETP), une coordination administrative (1 ETP) et une secrétaire administrative - il y a lieu d'assurer les gestions pédagogique, administrative et comptable, mais aussi la cohérence et le pilotage de l'ensemble du fonctionnement de l'asbl, ceci sous l'autorité du Conseil d'Administration, et dans le respect des prescrits légaux

### 4.1. La gestion pédagogique

- «Coaching» pédagogique des jeunes éducateurs engagés, notamment aux techniques d'animation
- Suivi et accompagnement du travail des éducateurs
- Gestion des conflits
- Evaluations
- Animation, rapport et suivi des réunions d'équipe
- Etablissement des horaires
- Contrôle des activités programmées, de l'identification des besoins et de la répartition de manière adéquate les ressources humaines et matérielles
- Contrôle de l'adéquation de la gestion administrative en lien avec les impératifs pédagogiques et d'organisation de séjour (horaires des activités, consignes d'inscription, particularités du bénéficiaire, priorités d'accueil, ...)
- Etablissement et suivi des contacts pour l'observation des futurs bénéficiaires en famille et en institution
- Présentation de l'asbl dans les écoles d'éducateurs (recherche stagiaires, étudiants volontaires, ...), les écoles d'enseignement spécial, les institutions, d'éventuels colloques ...
- Organisation des formations
- Recherche et création de nouveaux projets

### 4.2. La gestion administrative

- Permanence téléphonique de l'asbl : accueil des demandes d'inscriptions des familles, premiers contacts, demandes d'informations, ...
- Constitution et mise à jour des dossiers des bénéficiaires : agenda des inscriptions, carnets de bord, fichiers des données « bénéficiaires », préparation, rédaction et diffusion des courriers mensuels de nos agendas d'accueil.
- Collecte, classement et exploitation des données de l'activité de l'asbl (bénéficiaires, inscriptions, dates et lieux de séjours, encadrement, activités réalisées, contacts presse, contacts avec donateurs - services clubs - pouvoirs subsidiaires, etc)
- Préparation et rédaction des documents : rapport d'activité annuel, courriers de communication externe, courriers aux familles, conventions, règlements, etc...
- Gestion de la confirmation des inscriptions aux activités et séjours.
- Gestion logistique et technique de l'asbl (bâtiment, véhicule, stocks ...)

- Représentation de l'asbl ( *dans le cadre des demandes de fonds, de subsides, d'agrément ... , auprès des fédérations patronales, du CPAS de Dinant, ... contacts presse, services clubs, autres divers contacts externes,etc*)
- Gestion des ressources humaines (recrutement, gestion et relevé des prestations avec le secrétariat social)
- Gestion des subventions (dossiers de demandes, rapports d'exécutions, attestations pour obtention (*ex.: auprès du FOREM pour subsides APE*))
- Gestion du suivi de l'agrément du service auprès des autorités
- Supervision de la cohérence dans le respect des prescrits légaux
- Activer et assurer le suivi des recherches de fonds et de subsides (appels à projet, contacts auprès de sociétés privées et services publics et pouvoirs subsidiant,etc)
- Collaboration à l'organisation d'activités et d'actions de récoltes de fonds (souper annuel, parrainages, Foire aux vins, Opération pizzas)
- Recherche et création de nouveaux projets

### 4.3. La gestion comptable

Il y a lieu d'assurer :

- Encodage de la comptabilité
- Suivi des dépenses et des rentrées
- Attestations (paiements, fiscales, participation aux séjours, ...)
- Maintenir la cohérence au niveau comptable sous la responsabilité d'un comptable

## 5. Financement et subventionnement de l'asbl

### 5.1. Les ressources de l'asbl

- Les subventions  
Subventions de La Wallonie (prime pour occupation d'un travailleur reconnu par l'AWIPH).  
Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) qui nous a été octroyée par La Wallonie assure l'engagement de 4,5 équivalents temps plein pour les fonctions de coordination administrative, coordination pédagogique, secrétaire administrative et d'éducateurs – animateurs.  
Subvention de l'Awiph : suite à l'agrément répit
- Un lieu d'accueil confortable et adapté, mis à notre disposition par le CPAS de la Ville de Dinant. Ce bâtiment a été aménagé grâce à un don important (prix national des Tables Rondes Belges) pour des tentures, meubles du séjour, lits électriques, armoires fixées au sol sur mesure, tables de soin, télévision, ...
- Les actions de récoltes de fonds
  - mai 2014 : Opération pizza
  - septembre 2014 : Souper annuel à Ciney
  - novembre 2014 : Foire aux vins
- Les dons
  - Services club et autres asbl : Tables Rondes 38 de Marche-en Famenne, Crédit des œuvres, Œuvres sociales rotary club Philippeville, Inner Wheel Dinant
  - Initiatives privées : plusieurs dons importants à l'occasion de mariages, un concert : « vents d'est » par la paroisse de Falmignoul, une conférence avec Martin Gray.
  - Entreprises privées et particuliers

Participation financière des familles	
Pour un week-end (du vendr. 17h30 au dim. 16h)	68 euros
Pour une nuit et une journée	34 euros
Pour une nuit dès 17h30 (*)	15 euros
Pour la journée	3 euros de l'heure
Pour un camp en Belgique	Selon le nbre de jours

(\*) Supplément en cas de transport

- Un véhicule type camionnette pour les déplacements de nos bénéficiaires vers les différents lieux d'activités, en excursions, ...  
Grâce au soutien financier **de l'ANAH et les Rotary Clubs Dinant et Dinant Haute Meuse** nous avons pu acheter une nouvelle camionnette adaptée et modulable, avec élévateur.

## 5.2. Recherche de fonds et appels à projet

- L'agrément de notre service a d'abord été sollicité auprès de l'AWIPH en tant que Service d'Accueil Partiellement Subventionné. Nous avons été agréés SAPS (mai 2013) pour une durée d'un an.  
Un Janvier 2014, nous avons reçu notre agrément : Service Répit
- En 2014, nous avons introduit un dossier à la FRB « compte à projet » afin de remplacer notre véhicule et de l'adapter.
- Des échanges avec la ville de Beauraing ont abouti à un partenariat. La commune s'engage à mettre un bâtiment à disposition de « Souffle un peu », en vue d'y installer un nouveau centre d'accueil.
- Nous avons répondu à un appel à projet pour l'ouverture d'un Centre de jour à Beauraing « Action Citoyenne » à l'awiph.  
En décembre 2014, nous avons reçu la confirmation que notre projet était retenu et qu'une convention allait être signé.
- Nous bénéficions d'une prime pour l'occupation de 2 travailleurs qui sont reconnus par l'AWIPH. Cette prime est à revoir chaque année.
- Demandes de soutiens à des entreprises privées, et présentations régulière du projet auprès de services clubs.
- Transfert des points APE de l'ASBL « Bouge un peu » centre de jour (spécifiquement orienté vers l'accès à la culture et au sport adapté) vers l'asbl « Souffle un Peu » en octobre 2014. Cette opération a permis de renforcer notre équipe pour des activités de type sportives et culturelles et de soutenir la coordination administrative par un ½ ETP secrétaire administrative.

## 5.3. Bilan financier

L'asbl a pris son envol en 2009 en se professionnalisant.

Après quelques années de galères, « *souffle un peu* » peut souffler. Grâce à l'agrément répit, nous recevons une subvention récurrente qui permet de compléter la charge des salaires et de subsidier une partie des frais de fonctionnement.

Grâce au transfert des points APE de l'asbl « Bouge un peu » nous avons pu renforcer notre équipe et donc ouvrir nos portes pour plus de prises en charge annuellement.

**D'autres subventions seront nécessaires à l'avenir.**

**Leur obtention et la générosité de nos donateurs restent indispensables pour l'achat de matériel , le financement des sorties extérieures et le soutien de notre nouveau projet sur Beauraing.**

## 6. Nos « succès » ... et les difficultés rencontrées

### *Nos « succès » ...*

« Souffle un peu » se mobilise pour des journées de loisirs qui « bougent » ... et nous en sommes fiers !

Au cours des activités, des sorties, des excursions, ... nous allons à la rencontre et la découverte de « tout ce qui se passe » et nous déployons « la débrouille » pour y participer.

Chaque année, nos activités témoignent du dynamisme de notre équipe éducative à ouvrir d'autres horizons aux bénéficiaires ... et ce dynamisme est communicatif.

***La reconnaissance des bureaux régionaux et de la cellule « cas prioritaires » qui fait appel à nos services, nous conforte dans le fait qu'ils apprécient notre travail, notre flexibilité. De plus, le fait que notre appel à projet initiative spécifique « Action Citoyenne » soit sélectionnée, nous prouve encore que l'on croit en nous, que la confiance est présente dans ce que l'on propose.***

Et plein d'autres souvenirs en images ! « ça bouge à Souffle un peu » !







### *Les difficultés rencontrées ...*

- On ne le rappellera jamais assez : **la difficulté récurrente et incontournable dans la gestion de l'asbl est que le public « de grande dépendance » exige un encadrement important et très spécifique.**
- **Les finances de l'asbl :** le projet se développe à grands pas mais reste dépendant de la générosité des donateurs et de l'obtention de nouvelles subventions. Bien que les subventions APE sont acquises à durée indéterminée, que l'agrément répit permet de pérenniser le projet répit, nous continuons à rechercher inlassablement des fonds afin d'assurer le développement de notre nouveau centre de jour à Beauraing « second souffle ».
- Nous disposons d'un magnifique lieu d'accueil à Dinant.  
**Mais aujourd'hui, nous nous sentons à l'étroit !**  
Le lieu dédié aux tâches administratives est trop exigu et ouvert sur le lieu de vie – *pas toujours facile de se concentrer* – pas de salle de réunion, pas de bureau propre à la direction, etc
- **Une demande restant supérieure à l'offre.**  
De nombreuses études, articles, rencontres, ... font état du besoin de répit des familles incluant en leur sein une personne de grande dépendance. Le besoin des familles est indubitable, et nous restons confrontés à des demandes auxquelles nous n'avons pas les moyens de répondre.

## 7. L'évolution des projets de l'asbl

**En ce qui concerne l'offre de répit-Dinant**, notre priorité aujourd'hui est de la maintenir en améliorant sans cesse notre flexibilité proposée aux familles.

En 2014, 6 bénéficiaires ont quittés définitivement notre service pour entrer en «Centre Résidentiel ». Le répit a effectivement rempli sa mission en tant que « pont » entre la vie en famille et le passage vers le milieu résidentiel.

Des demandes nous sont formulées pour des personnes fréquentant un service résidentiel, afin de se changer les idées, avoir un loisir, etc, sans que ne soit associée le besoin de répit des proches. L'objectif est la recherche de « bulles d'air » bienfaitrices pour l'épanouissement et la qualité de vie de ces personnes.

En 2013, ces demandes ont été aiguillées vers l'asbl sœur « Bouge un peu », association sportive et culturelle adaptée à cette évolution de la demande. Malheureusement faute de moyen pour payer les salaires de l'équipe et l'inconfortabilité du personnel qui était dans la commission paritaire 318.02( pas avantageuse financièrement), « Bouge un peu » a du mettre fin aux contrats.

...Suite à un constat, une réalité de terrain vécue au sein de notre Centre de répit-Dinant...

L'agrément-répit actuel nous permet d'accueillir des personnes essentiellement dites « **polyhandicapées** »

Hors, très régulièrement, nous continuons à être confrontés à des demandes de prise en charge pour des personnes qui ont soit un handicap physique, soit un handicap mental léger à modéré. Ces personnes vivant 24h/24h en familles. Les parents sont confrontés à « l'épuisement », aux problèmes de garde, de l'ennui de la personne, et ceux-ci n'ayant pas accès aux ETA, sont confrontés à une « inactivité » quasi constante.

Nous avons observé que lorsque nous participions à des activités de socialisation avec nos bénéficiaires du répit, ceux-ci y prenaient plaisir et leur épanouissement se marquait au fil du temps. En exemple: vente de post-it pour cap48, spectacle de théâtre, expositions culturelles, visites de partenaires de l'asbl, participation à des stages tout publique, promenade des chiens mis en chenil,...

### ➤ *La section « Second Souffle »\_actions citoyennes à Beauraing est né...*

Notre philosophie basée sur le respect de la personne handicapée, la mise en exergue de sa personnalité, la valorisation de ses acquis, le respect de son rythme et capacités.

Nous avons comme objectif d'accompagnement

- De pouvoir individualiser au maximum les prises en charge lorsque cela s'avère possible et nécessaire.
- D'accueillir une population connue comme telle qu'énoncée ci-dessus, n'ayant de réelle attache à aucune autre structure et proposer, au travers d'activités dites citoyennes, de s'épanouir au sein de la société.
- Permettre à ces personnes de « produire » une action, être actrices et reconnues au sein de leur région.

Ces actions citoyennes se mettraient en place sur Beauraing(en 2015).

## 8. Les besoins de l'asbl

### 8.1. En personnel

- Pour le Centre de jour « Second Souffle » de Beauraing : créer et assurer la stabilité des postes suivants :
  - 0,5 ETP pour une aide administrative et comptable
  - 0,5 ETP pour un technicien de surface
  - 2.50 ETP pour des éducateurs
  
- Le soutien et la collaboration continue avec des stagiaires. De plus en plus d'anciens stagiaires reviennent régulièrement donner un coup de main comme volontaires ... démarche profitable pour tout le monde !

### 8.2. En fonctionnement

- Nous avons besoin de trouver des solutions de soutiens financiers et/ou subventionnements pour la prise en charge des frais pour Beauraing  
**La particularité du projet des actions citoyennes, est que les bénéficiaires ont la gratuité du service.**
  
- Le véhicule (type minibus) pour Beauraing est un outil indispensable à notre projet .Il nous permettra de nous déplacer avec les bénéficiaires afin de mener à bien les multiples activités, actions, ... organisées dans le cadre des actions citoyennes chez les différents partenaires.
  
- Afin de favoriser et optimiser le soutien de nos généreux donateurs, nous sommes dans l'attente de l'obtention de l'autorisation de déductibilité fiscale pour les dons en faveur de notre association. La demande est toujours en cours au Ministère des Finances. Nous bénéficions du soutien de La Fondation Roi Baudouin, dans le cadre de leurs comptes à projet.
  
- Enfin, la générosité d'entreprises, associations, particuliers, ... reste indispensable pour répondre dès que possible à nos besoins en matériel comme du mobilier, des placards et armoires de rangements sur mesure et fixés au sol pour le Centre de Beauraing.

## 9. La promotion du projet

- Nous effectuons la promotion de « Souffle un peu » afin de sensibiliser la société civile, les associations, les partenaires privés potentiels, les pouvoirs publics, ... à notre projet. Leur aide et leur soutien financier sont indispensables à l'évolution et les différents projets de l'asbl.

En ce qui concerne la promotion auprès de notre public cible, nous la limitons : en effet, le besoin de répéter des familles est tel que le « bouche à oreille » entre familles et services spécialisés suffit à nous amener davantage de demandes que ce que nous sommes en mesure d'offrir.

Néanmoins, nous sommes particulièrement attentifs à contribuer à l'information de l'existence de notre projet auprès des familles dont l'enfant - ou proche - polyhandicapé ne bénéficie d'aucune structure d'accueil de jour, et vis en famille toute l'année.

- Les quelques événements de récolte de fonds que nous avons organisés ont bien sûr été l'occasion de promouvoir le projet :
  - Notre Souper annuel
  - La Foire au vin, l'Opération pizza, ... sont autant d'occasions de nous faire connaître et de susciter d'autres gestes de solidarité à l'égard de notre action.
- Chaque fois que l'opportunité s'offre à nous, nous présentons l'asbl lors de réunions de services club, ainsi qu'auprès de plusieurs mouvements, associations, collectifs, administrateurs et directions d'autres services, ... ayant manifesté de l'intérêt à l'égard de notre projet
- Plusieurs rencontres entre la direction de l'asbl et les services et représentants de l'AWIPH ont déjà eu lieu.
- Rencontres d'information, de « partage », ou de partenariat, entre l'asbl et d'autres associations et acteurs du secteur.
- Notre site internet, réalisé gracieusement par un de nos sympathisants. On peut y découvrir des témoignages de familles, une galerie photos de nos activités, un documentaire réalisé par l'asbl « Télévision du monde », ainsi qu'un film de Benoît Mariage, cinéaste, qui nous a fait l'honneur de le réaliser. L'annonce de nos offres d'activités en 2014 a circulé par ce biais, mais aussi «de bouche à oreille», page Facebook, triptyque semés çà et là, etc...